

EPE – Algérie Télécom – SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE DE –RELIZANE–

NIF : 000 216 299 033 049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°05/AT/DO48/SDT/2018

La Direction Opérationnelle de RELIZANE lance un Avis d'Appel d'Offres national restreint pour les projets :

Travaux de Canalisations Urbains.

- Lot n°01 : Bretelle de secour CT Oued Rhiou400 ml.
- Lot n°02 : Cité Benkhachir Oued Rhiou.....2000 ml.
- Lot n°03 : Zemmoura Centre.....900 ml.
- Lot n°04 : Cité 100 Logts Boudiaf Zemmora.....600 ml.
-

Eligibilité des candidats :

La participation au présent appel d'offres national restreint s'adresse aux entreprises ayant une qualification et classification professionnelle dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics et bâtiment et Hydraulique de catégorie un (01) et plus.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres restreint peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction opérationnelle Relizane, sise boulevard 11 décembre Cité Intissar Relizane, contre le paiement d'un montant de deux mille dinars algériens (2000 Da) non remboursable, représentant les frais de documentation, auprès de la banque BNA agence Relizane.

L'offre sera présentée dans deux enveloppes distinctes, l'une dénommée « OFFRE TECHNIQUE » et l'autre « OFFRE FINANCIERE ». Les deux enveloppes seront placées dans une enveloppe extérieure qui devra être anonyme, aucun signe d'identification de l'entreprise soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure et devra porter la mention suivante :

ALGERIETELECOM
DIRECTION OPERATIONNELLE DE Relizane
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°05/AT/DO48/2018
Travaux de Canalisations Urbains
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

La durée de préparation des offres est fixée **quinze (15) jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, **de 08h00 à 14h00.**

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt, à 14h00, à l'adresse indiqué ci-dessus.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours, à partir de la date d'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR